



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

870, avenue De Salaberry, bureau 207 • Québec (Québec) G1R 2T9

LE PLAN NORD MARKETING EST ENTERRÉ SELON MARTINE OUELLET NATURE QUÉBEC INVITE À DÉFINIR UN VRAI PLAN POUR LE NORD

Québec, le 3 octobre 2012 — « Le Plan Nord tel qu'on le connaissait n'est plus, mais nous ne devons pas abandonner le Nord et ceux qui y vivent ! », affirme Christian Simard, directeur général de Nature Québec. Cette intervention fait suite aux propos de Mme Martine Ouellet, ministre des Ressources naturelles, qui déclarait dernièrement que le Plan Nord sous sa forme actuelle est enterré et qu'il faut repenser le développement de ce territoire.

Pour Nature Québec, les propos de la ministre Ouellet doivent permettre d'entreprendre une réflexion en profondeur afin de corriger les graves lacunes que comportait le Plan Nord et d'élaborer un réel projet de société. « Le Plan Nord était avant tout un plan de développement minier, un plan boom. Il faut renverser la vapeur et définir un nouveau Plan Nord. Pour cela, il faut faire preuve d'innovation, d'avant-gardisme et d'ouverture face aux communautés autochtones et non autochtones qui vivent sur ce territoire. Le nouveau Plan Nord doit être conçu en fonction de leurs besoins à long terme et ne pas être soumis aux seuls dictats des compagnies minières », poursuit M. Simard.

Un nouveau Plan Nord, ça mangerait quoi en hiver ?

Le Nord est un territoire fragile, vulnérable aux changements climatiques, qui possède des écosystèmes uniques notamment les dernières forêts intactes. Il faut donc en premier lieu protéger les territoires d'importance pour la biodiversité. Il est essentiel de planifier le développement et l'ouverture du nord de façon à maintenir l'intégrité écologique de ce territoire. Pour cela, une évaluation environnementale stratégique devrait être menée sur l'ensemble du territoire au nord du 49^e parallèle. « Pourquoi ne pas inverser la matrice en pensant d'abord à la conservation des ressources et en y insérant les meilleurs projets de développement en fonction de leur empreinte écologique et de leurs retombées autant sociales qu'économiques ? », de poursuivre Christian Simard.

Le nord, ce sont aussi des communautés oubliées qui font face à des défis sociaux, notamment en raison du boom minier et du va-et-viens des travailleurs avec le *Fly in-Fly out*. « Il est essentiel que le nouveau Plan Nord devienne un projet démocratique, de société, qui implique l'ensemble des communautés autochtones et non autochtones et réponde à leurs besoins », mentionne Christian Simard.

D'un point de vue économique, le nouveau Plan Nord doit bénéficier à toute la société en maximisant les retombées économiques à long terme pour le Québec. La modification du système de redevances minières, la création d'un fonds souverain, etc. sont autant de mesures à mettre en place dans les plus brefs délais. Il faut que l'exploitation de nos ressources non renouvelables se fasse au profit des

Tél. : (418) 648-2104

Télec. : (418) 648-0991

www.naturequebec.org

conservons@naturequebec.org

Québécois et pas seulement de quelques compagnies minières. Pourquoi ne pas mettre sur pied une commission composée de sages qui feraient le tour du Québec méridional et nordique pour créer un consensus sur les questions de conservation, de développement et de gouvernance du Nord? L'ancien Plan Nord avec ses consultations ciblées et quasi secrètes souffrait d'un grave déficit démocratique. À cet égard, il faudra également que l'ensemble des peuples soit traité avec équité et que leurs droits soient reconnus à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur du territoire couvert par la Convention de la baie James et du Nord québécois. « Ainsi, ce nouveau Plan Nord ne serait plus le chantier d'une génération, mais un investissement pour les générations futures », de conclure Christian Simard.

Des acquis importants pour le nouveau Plan Nord

Alors qu'il est essentiel de repenser le Plan Nord, certains engagements pris par l'ancien gouvernement doivent être maintenus. À la suite d'une forte mobilisation, plusieurs gains ont été obtenus et il ne faut pas reculer sur ces derniers : atteindre au moins 20 % d'aires protégées d'ici 2020 sur le territoire du Plan Nord, mettre au moins 50 % de ce territoire à l'abri des activités industrielles, créer des nouveaux logements pour les communautés inuits et maintenir l'entente sur la gouvernance du territoire cri.

– 30 –

Nature Québec (www.naturequebec.org) est un organisme national à but non lucratif qui regroupe près de 5000 individus et 100 groupes affiliés œuvrant dans les domaines de l'environnement et du développement durable. Fondé en 1981, l'organisme s'est prononcé publiquement au cours des années sur un grand nombre de questions environnementales, dont les aires protégées, l'agriculture, l'exploitation forestière et le développement énergétique.

Information

Mylène Bergeron, coordonnatrice aux communications et aux sollicitations

Tél. : (418) 648-2104 poste 2074 ou (418) 931-1131

communications@naturequebec.org